



Puces a la maison/ la proprietaire doit payé?

Par **juju2011**, le **13/09/2011** à **18:53**

Bonjour,

Je voudrais bien poser une question.

On vien de louer une jolie maison de montagne, et le jour de notre demenagement on trouve une infection total de toute la maison par les puces, je porte déjà depensés 400 € a essaié de l'arranger, mais je ne vois pas la fin du tunnel, sauf appeler une entreprise profesionele qui va em couter.....beaucoup..

Et ce que j'ai le droit de demander a la proprietere de payer, lors qu'on venait d'arriver et evidemment nous on n'a pas été la cause??

Merci beaucoup de votre réponse,

Judith